

Restauration d'entreprise : Prix en hausse (+16 %), satisfaction au plus bas (2,8/5)

Jusqu'où ira l'addition ?

Pas de surprise, mais une confirmation cinglante !

Lors de la commission restauration, la direction a dévoilé le bilan du nouveau contrat. Les chiffres officiels confirment point par point les alertes émises dans notre Déclaration Liminaire de février dernier : la dégradation du pouvoir d'achat des salariés s'accélère.

Les chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

 **+16 % sur le ticket moyen !** Un repas au Montalembert vous coûte désormais 5,21 € en moyenne, contre 4,47 € en 2025.

 **-9 % de fréquentation : -6 400 repas**

 **Satisfaction en berne : 2,8 / 5**

 **62,6 % de mécontents** sur le rapport qualité / prix.

Le constat et l'analyse de la CFE-CGC :

La hausse des tarifs et la dégradation de la qualité fait fuir les salariés du restaurant d'entreprise : les assiettes maigrissent, les factures enflent !

Pendant que le pouvoir d'achat est mité par l'inflation, la restauration sur site devient un luxe. Proposer un contrat avec un coût moyen en hausse constante tout en dégradant le ressenti des salariés est **INACCEPTABLE**. Le restaurant d'entreprise doit rester un service social et humain, pas une variable d'ajustement budgétaire !

Nos revendications claires et fermes :

-  Revalorisation de la part patronale pour absorber les hausses tarifaires et redonner de l'air au portefeuille des salariés.
-  Révision immédiate des grilles et des portions : Des repas équilibrés, variés et suffisants à un prix décent.
-  Plan de dignité pour tous les réfectoires : Harmonisation et modernisation des équipements de pause sur l'ensemble du site.

Pour la CFE-CGC : la restauration d'entreprise doit redevenir un droit accessible à tous !

Compte-rendu
en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

Carole ERNY
Karl TOMCZYK
Mikael SCHITTLY

Sandrine NADOLSKI
Jean-François MERPAULT

Nicolas LALLEMAND
Christian MARDINI

J'adhère

